

RAPPEL DES MODALITES AVANT TOUTE FREQUENTATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES (accueils du matin et du soir, mercredi) et EXTRASCOLAIRES (vacances scolaires) Année scolaire 2026/2027 Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre 2026

Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires sont obligatoires, chaque année, avant toute fréquentation.

Vous êtes invités à remplir le dossier administratif d'inscription disponible sur votre espace Portail Famille. Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez utiliser le dossier « papier », puis le déposer au Guichet Unique.

Le dossier doit être complet, dûment renseigné et accompagné des pièces justificatives demandées (justificatif de domicile, copie du livret de famille, attestation d'assurance, copie des pages de vaccination, avis d'imposition...)

Une fois validé par le Guichet Unique, vous pouvez immédiatement avoir accès aux réservations aux accueils périscolaires et/ou extrascolaires, selon le calendrier suivant.

RESERVATIONS AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES (MATIN ET SOIR) en fonction des places disponibles RESERVATIONS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (MERCREDI) en fonction des places disponibles

Jour d'accueil	Réservation possible jusqu'à
Lundi	Vendredi minuit
Mardi	Samedi minuit
Mercredi	Vendredi minuit
Jeudi	Lundi minuit
Vendredi	Mardi minuit

Les réservations peuvent être effectuées **48 heures** avant la fréquentation (à l'exception du mercredi). Elles peuvent être effectuées de façon annuelle, mensuelle ou hebdomadaire.

RESERVATIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS (VACANCES SCOLAIRES) en fonction des places disponibles

Dates de réservation	Dates des vacances scolaires
Du 18 mai au 12 juin 2026	Du 6 juillet au 31 août 2026 (Eté 2026)
Du 21 septembre au 2 octobre 2026	Du 19 octobre au 30 octobre 2026 (Automne)
Du 16 novembre au 27 novembre 2026	Du 21 décembre au 01 janvier 2027 (Fin d'année)
Du 11 janvier au 22 janvier 2027	Du 08 février au 19 février 2027 (Hiver)
Du 8 mars au 19 mars 2027	Du 05 avril au 16 avril 2027 (Printemps)
Du 17 mai au 11 juin 2027	Du 5 juillet au 31 août 2027 (Eté)

N'oubliez pas de tenir à jour vos réservations en désinscrivant votre/vos enfant(s) en respectant le délai d'annulation de 48 heures.

Pour rappel : aucune réservation n'est nécessaire pour fréquenter l'Etude dirigée. Les inscriptions à l'activité « Post étude » s'effectuent dans les mêmes conditions que les réservations pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.